



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
La certification qualité à été délivrée au  
titre de la catégorie d'action suivante :  
Action de formation

## LIGNE DU TEMPS ET L'ADAPTATION © 2022

### PUBLICS ET PREREQUIS :

Tout professionnel travaillant auprès des jeunes enfants. Pas de prérequis

### OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Limiter les difficultés rencontrées dans les temps d'adaptation
- Favoriser un sentiment de sécurité chez le tout-petit, ses parents et les professionnels de la petite enfance lors des premiers accueil

### ANIMÉE PAR :



Eric Binet est formateur, psychologue clinicien, psychothérapeute, Docteur en Sciences de l'Éducation, et docteur en psychologie, maître de conférences à l'École des Psychologues Praticiens à Paris. Il intervient depuis plus de vingt ans en formation continue. Il est l'auteur de nombreuses publications.

### POINTS FORTS DU PROGRAMME :

- Les représentations des temps de séparation au cours de l'histoire de la puériculture
- La théorie de l'attachement et le processus de séparation-retrouvailles
- Les grands temps de séparation avant l'entrée en mode de garde : naissance, absences...
- Les signes permettant de savoir qu'un enfant est prêt physiquement et psychologiquement à se séparer
- La période d'opposition ou d'affirmation de soi, un atout ou un frein à l'adaptation ?

- La triade enfant-parents-professionnels face à l'apprentissage des séparations/retrouvailles
- Construction d'une ligne du temps avec les parents et prise de l'initiative de la 1ère séparation
- Les atouts aidants pour un environnement garant d'une séparation sécurisante

**DUREE** : Ce programme se déroule sur 1 ou 2 journées.

## **METHODOLOGIE / MOYENS PEDAGOGIQUES / MODALITES D'EVALUATION :**

- Présentation théorique, avec vidéos
- Etude de cas, travail en sous-groupes
- Supports pédagogiques
- Questionnements interactifs sur les pratiques, quizz...

## **REGLES DEONTOLOGIQUES :**

Tout travail de formation s'inscrit dans le principe de confidentialité nominative des échanges qui ont lieu dans le groupe et qui engage tout participant.

## **DISPOSITIF D'EVALUATION DE LA FORMATION :**

Le recueil des attentes des participants permet un éventuel réajustement du programme.

Point d'étape et synthèse faite par l'intervenant avec le groupe à la fin de chaque séquence.

Une évaluation « à chaud » est effectuée le dernier jour, elle se réalise en deux étapes, une écrite avec quizz (QCM) et l'autre orale.

## **MODALITES D'INSCRIPTION :**

Les inscriptions se font au plus tard 1 mois avant la formation.

Le nombre de places étant limité, nous vous conseillons de vous inscrire au plus tôt

Les inscriptions se font par mail ou par courrier et seront enregistrées après réception du:

- Bulletin d'inscription ou la convention de formation signée
- Le règlement intégral au moment de l'inscription (si inscription individuelle)
- Un accord de prise en charge de la formation si elle est financée par une personne morale

Les participants reçoivent une confirmation d'inscription par mail et une convocation au plus tard 8 jours avant le début de la formation.

Code : PROG FPEPEA	Date de création : 9/2020	Date d'actualisation : 12/2021	Valideur : Eric Binet
--------------------	---------------------------	--------------------------------	-----------------------

## LIEU :

Formation en présentiel : La formation peut se dérouler en INTRA ou en INTER en France, Belgique, Suisse, Luxembourg.

Formation en ligne : Formation à distance par Zoom

## HANDICAP :



- Si vous êtes en situation de handicap et nécessitez un aménagement spécifique pour suivre une formation, merci de contacter Eric Binet, [contact@fpepea.fr](mailto:contact@fpepea.fr)

## CONDITIONS FINANCIERES :

### Formation INTER :

- **Prise en charge individuelle** : En fonction de la durée de la formation les inscriptions par journée la prix/ jour varie entre 150 et 250 euros.
- **Prise en charge par une personne morale** : En fonction de la durée de la formation les inscriptions par journée la prix/ jour varie entre 200 et 350 euros.

### Formation INTRA :

- **Prise en charge par une personne morale** : Les structures souhaitant organiser une formation dans leurs locaux peuvent contacter Eric Binet, [contact@fpepea.fr](mailto:contact@fpepea.fr), afin d'établir un devis qui tiendra compte :
  - De la durée de la formation et des horaires choisis (majoration en soirée et WE)
  - Du nombre de personnes inscrites,
  - Des frais de déplacements,

**Tarif préférentiel** : un tarif préférentiel est proposé pour les formations INTER lorsque les inscriptions interviennent 6 mois l'avance. La date retenue est indiquée sur les formations programmées.

## REGLEMENTS

### Formation INTER :

- **Prise en charge individuelle** : par virement, chèque ou Paypal.
- **Prise en charge par une personne morale** : par virement au plus tard 1 mois après la fin de la formation.

### Formation INTRA :

- **Prise en charge par une personne morale** : par virement au plus tard 1 mois après la fin de la formation.

Code : PROG FPEPEA

Date de création : 9/2020

Date d'actualisation : 12/2021

Valideur : Eric Binet